

## Le recours déposé contre la réouverture de la ligne ferroviaire Oloron-Bedous a été rejeté

Publié le 19/06/2014 à 17h03, modifié le 19/06/2014 à 17h22 par J. T.

Le recours déposé par l'association contre la réouverture de la ligne a été rejeté par le tribunal administratif de Toulouse



Les travaux de la première tranche avaient été validés © Photo Guillaume Bonnaud

Le <u>recours déposé par le Croc</u> (Contre la réouverture Oloron-Canfranc) qui s'oppose à la déclaration d'utilité publique de la réhabilitation de la voie ferrée Oloron-Bedous, **a été examiné par le tribunal administratif de Toulouse**, en référé, et a été rejeté.

"Une grande satisfaction", pour le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, qui y voit le résultat de la "persévérance de la Région à rouvrir la ligne Oloron-Canfranc en commençant par ce tronçon et en poursuivant par les différentes procédures pour aller jusqu'à Canfranc."

"C'est une satisfaction pour plusieurs raisons : **sur le plan environnemental**, pour offrir des services alternatifs à la voiture et demain, <u>aux camions qui empoisonnent la vallée</u>; sur le plan de la sauvegarde du patrimoine, il était temps de remettre cette ligne si majestueuse, unique en Europe avec ses nombreux ouvrages d'art; et sur le plan économique pour l'accessibilité de cette vallée. **C'est un acte fort de renaissance qui va redonner vie à la vallée d'Aspe**", conclut-il avant de remercier le Creloc, la Sepanso et les associations qui ont accompagné la démarche de la Région, qui porte le projet.

"On a parlé de « serpent de mer » à propos de ce chantier, mais la parole est tenue, le conseil régional d'Aquitaine le fait".

Du coté des opposants, Georges Manaut, président du Croc, voit dans cette décision "qui va à l'encontre de l'avis défavorable unanime des commissaires enquêteurs et qui est à contresens du consensus qui considère que ce projet est dépourvu d'intérêt économique ou environnemental, une autorisation donnée aux décideurs politiques de chiffonner 121 millions d'euros d'argent public. Pour transporter en train jusqu'à Bedous les deux passagers véhiculés aujourd'hui en autobus".

L'association qu'il a fondée se réserve la possibilité de faire appel après avoir consulté ses juristes. Par ailleurs, la Région, Réseau ferré de France, la Sepanso, la FNAUT et le Creloc **ont réclamé plusieurs milliers d'euros à son association en dédommagement,** mais Georges Manaut ne savait pas à ce jour si ces demandes avaient été acceptées. Sur le terrain, rien ne s'oppose à ce que les travaux démarrent dès l'automne, travaux qui pourraient durer plus d'un an et demi.